



CHU Rennes
Pontchaillou : Poste 82460 ou 02.99.28.24.60
cgt@chu-rennes.fr
http://cgt-chu-rennes35.e-monsite.com

PERSONNEL DU CCP EN GRÈVE

JEUDI 25 AVRIL 2019

PÉTITION DE SOUTIEN

Je rejoins les collègues du CCP à 14h30 le jeudi 25 avril 2019

Dans le Hall du CCP !!

Le personnel de jour et de nuit du CCP du CHU de Rennes dénonce les conditions actuelles de travail qui ne cessent de se dégrader au sein de leurs services et qui impactent sur leur qualité de vie professionnelle et personnelle.

Les effectifs, aujourd'hui, sont à flux tendu dans tous les services de soins. Ceux-ci ne sont pas en adéquation avec le nombre de lits occupés.

Les personnels de soins mais aussi administratifs travaillent régulièrement en sous-effectif.

De même, les arrêts de travail ne sont pas toujours remplacés et le personnel est régulièrement rappelé à domicile pour revenir travailler sur des jours de repos.

Le personnel cumule aussi de nombreuses heures supplémentaires qu'ils ne peuvent pas récupérer (temps de repas, surcharge de travail, temps de transmissions...) et que la hiérarchie leur interdit parfois même de noter.

La prise de congés est aussi très difficile pour tout le monde.

Les agents n'acceptent plus, aujourd'hui, les pressions de l'encadrement.

Les agents à temps partiel, thérapeutiques ou de droit, ont des difficultés pour pouvoir exercer leur temps partiel dans leur service.

Le personnel du CCP revendique :

- De pouvoir disposer librement de leurs 5 semaines de congés et qu'ils soient acceptés, 2 mois avant minimum, et le 31 mars pour les congés d'été sans possibilité d'annulation.
- Des effectifs en adéquation avec leur charge de travail.
- Le remplacement systématique des arrêts maladie et le respect du nombre d'agents prévus dans les services pour ne plus travailler en sous-effectif et assurer la continuité des soins.
- L'arrêt des rappels à domicile et des changements d'horaires intempestifs.
- De pouvoir noter et récupérer toutes les heures supplémentaires effectuées.
- Que les agents à temps partiels (thérapeutiques ou de droit) puissent exercer leurs fonctions dans leur service d'origine s'ils le souhaitent.

Les revendications du personnel du CCP sont celles que nous rencontrons tous dans nos services !!

Je signe au verso cette pétition pour une amélioration des conditions de travail !!

Nom	Prénom	Service	Signature

A retourner le plus rapidement possible au local CGT du CHU – Bâtiment des Ecoles – Pontchaillou.

Contact : E-mail : cgt@chu-rennes.fr - Tél : 02.99.28.24.60 ou 82 460